

RIESSONSART / BELLE-MAISON

Les quartiers de Riessonsart et Belle-Maison se sont développés fortement depuis les années 60, sous la forme de lotissements. Le potentiel foncier y étant encore très important, ils continuent encore aujourd'hui à s'étendre. Les contraintes physiques y sont peu nombreuses mais la carrière du Bay Bonnet constitue une source de nuisances pour les habitants.



Bâti récent

Le vallon de Riessonsart présente un intérêt à la fois paysager et écologique. Le quartier est peu équipé mais la proximité d'Ayeneux est un atout.

Des quartiers résidentiels dont les espaces publics pourraient être plus conviviaux.



Bâti ancien

SAINT-HADELIN / NEUVILLE



Saint-Hadelin

Saint-Hadelin, Le Fief, Neuville sont des villages riches sur le plan patrimonial et architectural. Le paysage y est remarquable, grâce à la qualité de l'espace bâti, à un relief assez vigoureux, mais aussi à la présence de la Magne, qui présente en outre un intérêt écologique important. Les contraintes physiques, dans la vallée, sont assez importantes : zone inondable, versants en forte pente.

Le village possède une école et une bibliothèque, seuls équipements « décentralisés » de la commune. Les constructions récentes se sont implantées essentiellement le long de la route du cimetière, en rupture avec les caractéristiques bâties locales.



Vallée de la Magne

Un paysage naturel et bâti à protéger.



Fosses Berger

HANSEZ / GELIVAUDS

Le noyau ancien de Hansez est constitué de quelques grosses bâtisses de caractère. Il s'est étendu de part et d'autre, le long de la route, mais les nouvelles constructions n'ont généralement pas adopté l'implantation typique observée dans le centre.

Le hameau de Gelivauds, blotti au fond d'un vallon, est protégé de l'urbanisation par l'absence de zone d'habitat au plan de secteur.



Bâti récent à Hansez



Bâti ancien à Hansez

L'ensemble prend place dans un paysage intéressant mais dont les points de vue tendent à disparaître suite à l'urbanisation qui se développe sur la ligne de crête. En dehors du relief accusé, les contraintes physiques sont peu importantes. L'intérêt écologique existe surtout sur les versants (vallée de la Vesdre et du Ri de Vaux) et dans les mares de Hansez et Gelivauds, proposées pour le réseau Natura 2000. Enfin, cette partie de la commune est assez isolée : pas d'équipements publics, éloignement par rapport au centre, pas de transports en commun.

Une urbanisation à maîtriser, des points de vue à protéger.



Etang de Hansez proposé en zone Natura 2000

RAFHAY



Le hameau de Rafhay est le plus agricole de la commune. Il ne compte que deux petites zones d'habitat au plan de secteur : l'une le long de la limite communale avec Soumagne et l'autre au centre de la zone, ce qui devrait permettre de conserver au hameau son caractère groupé.

Un caractère rural à conserver par une bonne gestion des activités agricoles.

FROIDBERMONT



Vue sur le sud de Froidbermont

Une zone classée se trouve entre Froidbermont et les Fosses, mais est peu « visible ».

Un quartier peu structuré qui mériterait une meilleure mise en valeur.

Le long de la voirie se mélangent bâti ancien rénové, fermes en activité et constructions récentes. Ces dernières, un peu plus qu'ailleurs, ont réussi leur intégration dans le tissu ancien mais comme dans la plupart des autres quartiers, il manque à Froidbermont un espace public polarisateur. Le potentiel foncier est relativement limité.



Froidbermont

OLNE / BOUTEILLE



Rue des Combattants

L'ensemble formé par le village et son environnement immédiat est remarquable, même si l'on peut regretter, comme dans d'autres hameaux de la commune, une extension de l'habitat en ruban, le long de pratiquement toutes les voiries quittant le village (vers Bouteille, Fosses Berger et Froidbermont).

Le village d'Olne constitue le cœur de la commune : c'est là que sont rassemblés pratiquement tous les services. Cependant, les commerces de proximité sont peu nombreux. En outre, les déplacements piétons et cyclistes sont peu sécurisés, l'espace public étant assez étrié. Les transports en commun permettent de rejoindre Liège et Verviers mais les fréquences restent assez faibles.



Bouteille



Rue du Village



Rue du Village - Maison communale

Le potentiel foncier dans le centre est peu important mais il subsiste une grande superficie à l'ouest, dont les possibilités sont toutefois partiellement compromises par la présence de contraintes karstiques fortes.

Un centre ancien remarquable à valoriser, un espace public à partager en toute sécurité entre tous les usagers.

BOIS D'OLNE / VALLEE DE LA HAZIENNE



Bois d'Olne



Bois d'Olne

Le quartier de Bois d'Olne se compose d'un mélange de constructions anciennes, souvent remaniées, et de constructions récentes en rupture avec les implantations traditionnelles. Présentant un intérêt paysager lié à son caractère bocager bien conservé, il offre également des vues sur la vallée de la Vesdre, et sur la vallée de la Haziennne. Le relief très marqué est également un atout pour le paysage mais aussi une contrainte pour l'accessibilité et la construction. Ce quartier est assez isolé du reste de la commune mais bénéficie malgré tout d'une desserte en transports en commun.



Vallée de la Haziennne

La vallée de la Haziennne constitue une des zones les plus sensibles de la commune : partiellement affectée à l'habitat, elle cumule intérêt paysager, écologique et contraintes physiques importantes (risques karstiques, zone inondable).

Une vallée remarquable à protéger.

PETIT VAUX / GRAND VAUX



Petit-Vaux



Vue vers la vallée de la Vesdre

Le village de Vaux-sous-Olne et les hameaux voisins se caractérisent par un site très contraignant, encaissé, étroit... Les maisons y sont adossées à la colline, des paliers ont été créés pour y accéder. La zone située au nord-est, en direction d'Olne, présente un intérêt écologique (végétation typique des terrains calcaires, éléments bocagers) et paysager. Ce quartier est l'un des moins isolés de la commune, situé en bordure d'une voirie régionale et à proximité de la vallée de la Vesdre, beaucoup mieux équipée que la commune d'Olne.

Des villages à cheval sur les communes d'Olne et Nessonvaux mais davantage tournés vers la vallée de la Vesdre.

